

**Il faut réduire
les taux d'intérêt
aux É.-U.**

Selon la majorité des observateurs, la solution viable aux nombreux problèmes économiques passe par une réduction du très haut niveau des taux d'intérêt réels pratiqués aux États-Unis. Il s'agit bien là d'un facteur clé et ce, pour plusieurs raisons. Des taux d'intérêt moins élevés auraient pour effet d'accélérer la relance économique aux États-Unis, améliorant ainsi les perspectives commerciales de leurs partenaires et notamment du Canada. Cette mesure permettrait également à d'autres pays de diminuer, du moins quelque peu, leurs propres taux d'intérêt, qu'ils maintiennent élevés afin d'encourager les investissements et de protéger la valeur de leurs devises. De surcroît, si les taux d'intérêt américains étaient rabaissés et si le dollar était moins fort, les pays du tiers-monde pourraient beaucoup plus facilement assurer le service de leur dette et payer le pétrole dont ils ont besoin. Pour toutes ces raisons, l'issue du processus budgétaire des États-Unis continue de revêtir une importance capitale non seulement pour les États-Unis, mais pour tous ses partenaires commerciaux.

Les deux chambres du Congrès américain ont récemment conclu un accord auquel s'est rallié l'Administration. Toutefois, cet accord est sérieusement hypothéqué par l'ampleur du déficit qui pourrait bien rendre les gens d'affaires encore moins confiants dans les politiques de M. Reagan. Au cas où l'un de vous aurait l'idée de me demander comment un membre d'un gouvernement qui, il y a à peine une semaine, faisait état d'un déficit budgétaire beaucoup plus élevé que prévu, peut critiquer le déficit d'un autre pays, permettez-moi de mentionner que la croissance du déficit budgétaire du Canada est le résultat de l'action de forces économiques, de stabilisateurs automatiques qui mettent en lumière la réalité économique dans le secteur des recettes et des dépenses publiques. Par contre, l'importance du déficit américain est calculée de propos délibéré, en ce sens qu'il résulte d'un choix conscient visant à la fois à diminuer les impôts et à augmenter considérablement les dépenses militaires. En outre, par rapport au meilleur critère possible, soit le taux des économies personnelles (12,4 p. 100 du revenu disponible en 1981, comparativement à 5,3 p. 100 aux États-Unis), le déficit budgétaire canadien a beaucoup moins d'effet sur les investissements du secteur privé que celui des États-Unis.

Pour en revenir à mon propos, je crains que les pressions exercées par la récession prolongée ne menacent les relations commerciales et ne donnent lieu à des appels en faveur de l'adoption de nouvelles, voire d'anciennes, formes de protectionnisme. Mentionnons à cet égard un appel à la réciprocité ou au commerce loyal lancé par le Congrès américain et l'application de plus en plus fréquente de mesures restrictives à l'extérieur du cadre prévu par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Dans certains cas, surtout en ce qui concerne les États-Unis et la Communauté européenne, de graves différends commerciaux ont surgi et menacent de porter atteinte à des relations économiques et politiques de longue date. Il est essentiel, dans cette conjoncture particulièrement difficile, que les pays industrialisés travaillent de concert, non seulement pour opérer le redressement économique mais aussi pour défendre un système de paiements et d'échanges multilatéraux ouvert qui permette aux divers pays de bénéficier de ce redressement.